

FORMULAIRE DE DEMANDE DE VIGNETTE

*Pour bénéficier de l'abonnement Actif ou Résident
du centre Ville en Zone Verte
à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville
ou au parking Saint-Marcel*

SERVICES TECHNIQUES

place de l'hôtel de ville - BP 126
38209 Vienne cedex
tél. 04 74 78 31 00
fax 04 74 53 67 85
www.vienne.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél/Port : _____ Email : _____ Immatriculation : _____

RÉSIDENT (*habitant dans le centre-ville*)

Par mois 11 € Par année 115 €

Renouvellement

ACTIF (*travaillant dans le centre-ville*)

Par mois 35 € Par année 380 €

Renouvellement

*Vous avez le choix entre 4 formules
d'abonnement selon le nombre
de jours désirés dans la semaine ouvrable.
Le ou les jours choisis sont définitifs
sur l'année d'abonnement.*



<input type="checkbox"/> 1 J	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> Ma	<input type="checkbox"/> Me	<input type="checkbox"/> J	<input type="checkbox"/> V
<input type="checkbox"/> 2 J	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> Ma	<input type="checkbox"/> Me	<input type="checkbox"/> J	<input type="checkbox"/> V
<input type="checkbox"/> 3 J	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> Ma	<input type="checkbox"/> Me	<input type="checkbox"/> J	<input type="checkbox"/> V
<input type="checkbox"/> 4 J	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> Ma	<input type="checkbox"/> Me	<input type="checkbox"/> J	<input type="checkbox"/> V

Pièces à joindre au formulaire

Si vous habitez le centre ville	Si vous travaillez dans le centre ville
<p>1°) Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso</p>	<p>1°) Photocopie d'une pièce d'identité recto-verso</p>
<p>2°) Photocopie de la ou des cartes grises (1 abonnement par véhicule, 2 abonnements maximum par foyer) et si la carte grise n'est pas au même nom : l'attestation certifiant que vous êtes le conducteur et que le véhicule est utilisé à titre professionnel.</p>	<p>2°) Photocopie de la carte grise et si la carte grise est au nom de votre société, l'attestation certifiant que vous êtes le conducteur et que le véhicule est utilisé à titre professionnel.</p>
<p>3°) Photocopie de la taxe d'habitation N-1 ou photocopie du bail de location, si logement loué après N-1, ou attestation d'achat, si acquisition du logement après N-1.</p>	<p>3°) Photocopie attestation de l'employeur ou photocopie de l'inscription à un registre de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, etc...</p>
<p>4°) Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GDF, téléphone fixe...).</p>	